Petite Enfance

"CaRaMels" Le Relais Petite Enfance

Les élus de Saint-Flour Communauté sont attentifs au maintien et au développement des modes d'accueil du très jeune enfant, qu'ils soient collectifs ou individuels.

Dans ce cadre-là, Saint-Flour Communauté assure la gestion et le fonctionnement du service Relais Petite Enfance (RPE), qui vise à structurer l'offre des assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire.

contactez les animatrices

06 08 81 88 55

Laurie CHAUDES-AIGUES

l.chaudesaigues@saintflourco.fr

Laura VAUTHIER

l.vauthier@saintflourco.fr

Horaires et lieux des permanences (sur rendez-vous !)

SAINT-FLOUR

Village d’entreprises du Rozier Coren, bâtiment des Conférences

- Lundi : 8h45-12h / 13h30-17h
  Mardi et Jeudi : 13h30-17h
  Mercredi (semaine paire) : 13h30-17h
  Vendredi : 8h45-12h / 13h30-15h30

PIERREFORT

Maison des services, 6 rue de l'Aubrac

- Mardi(semaine paire) : 13h30-17h

NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE

Maison des services, 4 Place Albert

- Vendredi (semaine paire) : 13h30-15h

RUYNES-EN-MARGERIDE

Maison des services, Place du 10 juin 1944

• Jeudi (semaine impaire) : 13h30-17h

CHAUDES-AIGUES

Maison des services, 29 Avenue Pierre Vialard

• Vendredi (semaine impaire) : 13h-15h

Qu’est-ce qu’un Relais Petite Enfance ?

Un service gratuit et libre d’accès qui est ouvert aux assistant(e)s maternel(le)s (agréé(e)s ou toute personne en réflexion pour le devenir), gardes à domicile, parents (futurs parents, parents employeurs) et aux enfants de 0 à 6 ans.
Au sein de Saint-Flour Communauté, il est animé et encadré par deux professionnelles qualifiées.

Quelles sont les trois missions principales d’un RPE ?

Un rôle de conseil et d’informations auprès des familles dans leur fonction de parents employeurs et auprès des assistant(e)s maternel(le)s, dans leur évolution professionnelle. Des organisations d'animations et ateliers pour les enfants de 0 à 6 ans.

Pour les parents, le RPE c'est :

- Un lieu d’écoute, de soutien et de conseils animé par une professionnelle qualifiée,
- Des informations actualisées sur vos droits et vos devoirs en tant qu’employeur et les démarches à entreprendre auprès des différents organismes.

Pour les assistant(e)s maternel(le)s, le RPE c’est :

- Un lieu d’écoute, d’échange et de soutien dans vos pratiques professionnelles
- Une information actualisée sur vos droits, vos devoirs et votre statut.
- Un accompagnement dans votre recherche d’enfant à accueillir, puis dans votre relation avec les familles (relationnel, contrat de travail, salaire…)
- La possibilité de rencontrer d’autres assistant(e)s maternel(le)s

Pour les enfants de 0 à 6 ans* :

- **Des ateliers et des animations gratuites déployées sur l'ensemble du territoire** (voir ci-dessous) pour favoriser l'éveil et le développement des capacités de l'enfant, préparer l'enfant à la vie en collectivité à travers une socialisation douce et progressive, permettre à l'enfant de vivre des expériences de partage et de découverte. *Un planning est réalisé tous les 2 mois. Il est diffusé à toutes les assistant(e)s maternel(le)s et aux parents, et est disponible auprès du RPE, des Maisons des Services et des médiathèques*.
- **Temps de rencontres et de partage enfants / adultes**

**Aux côtés des parents ou assistant(e)s maternel(le)s.*

Des animations et ateliers collectifs de proximité

Sur inscription !

À Talizat

- Lundi : 9h30-11h
- Salle du Presbytère, 6 rue du 8 mai 1945

À Pierrefort

- Mardi : 9h30-11h
- Maison des services, 6 rue de l'Aubrac

À Saint-Flour

- Mardi et Jeudi : 9h30-11h
- Accueil de loisirs de Besserette (vacances scolaires : Complexe sportif intercommunal)

À Neuvéglise-sur-Truyère

- Vendredi : 9h30-11h
- Maison des services, 4 place Albert

À Ruynes-en-Margeride

- Jeudi : 9h30-11h
- Maison des services, Place du 10 Juin 1944

À Chaudes-Aigues

- Vendredi (semaine impaire) : 9h30-11h
- Maison des services, 29 Avenue Pierre-Vialard

À Saint-Urcize

- Vendredi (semaine paire) : 9h30-11h
- Mairie

Le planning des ateliers collectifs de mars-avril

Mise à disposition de poussettes triples

Le RPE met à disposition des assistant(e)s maternel(le)s une poussette triple, sous convention et pour une durée maximale de 4 mois, renouvelable si disponibilité.

Modes de garde sur le territoire

Mode de garde individuelle

- **La liste des Assistantes maternelles** des communes de Saint-Flour Communauté sont disponibles au RPE "caRAMels".

Modes de garde collective

- **Micro-crèche communautaire "Le Cocon Sanflorain"**
  Tèl. : 04 71 60 36 05
  Adresse : 32, rue du Collège 15100 Saint-Flour
  Email : microcreche.admr.st-flour@outlook.fr
- **Micro-crèche communautaire "Croque sourire"**
  Tèl. : 04 71 20 52 92
  Adresse : 8, rue de l'Aubrac 15230 Pierrefort
  Email : croque-sourire@orange.fr

- **Crèche municipale "Les lutins sanflorains"**
  Tèl : 04 71 60 09 59
  Adresse : 5, av. du Dr Louis Mallet 15100 Saint-Flour
  Email : leslutinssanflorains@saint-flour.net

télécharger

Flyer du Relais Petite Enfance
Règlement des temps d'atelier